L'ENTENTE
AXE SEINE

29 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITL 2023 : L'Entente Axe Seine lance des appels à projets pour développer la logistique fluviale.

Clôture des candidatures le 2 juin 2023 à 17h

Le mercredi 29 mars 2023, Jean-Michel GENESTIER, Conseiller de la Métropole du Grand Paris en charge de la logistique métropolitaine, Maire du Raincy, Christophe RIBET, Conseiller spécial de Pierre RABADAN, Adjoint à la Maire de Paris en charge du sport des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine, Hugo LANGLOIS, Conseiller de la Métropole Rouen Normandie délégué à la protection, valorisation, gestion de la Seine, Maire d'Amfreville-la-Mi-Voie et Hubert DEJEAN DE LA BATIE, Vice-président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole en charge de la transition énergétique, économie circulaire, déchets, Maire de Sainte-Adresse, en présence de Pascal SANJUAN, Préfet, délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine, de Stéphane RAISON, Directeur général et Président du directoire de HAROPA PORT, de Thierry GUIMBAUD, Directeur général de Voies navigables de France et de Damien BIDAL, Maire-adjoint d'Aubervilliers, Conseiller territorial délégué de Plaine Commune, en charge du projet Canal ont lancé les appels à projets pour développer la logistique fluviale urbaine de l'Axe Seine.

« L'Entente Axe Seine s'est fixée l'objectif d'accompagner l'espace qui relie Paris, Rouen et Le Havre vers la transition écologique et le développement économique durable. Le fleuve étant notre trait d'union, c'est tout naturellement que nous nous sommes emparés de la thématique de la logistique urbaine fluviale pour faire de la vallée de la Seine une référence en matière de transport décarboné. La croissance rapide du e-commerce nécessite de nouvelles manières d'acheminer les marchandises en cœur urbain. La logistique fluviale et la logistique décarbonée du dernier kilomètre s'imposent comme une solution d'avenir », soulignent Jean-Michel GENESTIER, Conseiller métropolitain délégué à la logistique métropolitaine, Maire du Raincy et les élus de l'Entente Axe Seine engagés dans les projets de logistique fluviale urbaine.

Le pilotage de chaque projet développé par l'Entente Axe Seine est systématiquement confié à l'une des collectivités membres de l'entente. Pour le projet Logistique urbaine fluviale, c'est la Métropole du Grand Paris qui en assure la supervision.

Un nécessaire report modal du routier vers le fluvial

En 2022, l'appel à manifestation d'intérêt pour une logistique urbaine fluviale lancé par l'Entente Axe Seine a rencontré un vif succès, avec vingt-et-un projets lauréats sur l'ensemble de l'axe. Cet engouement autour du transport fluvial de marchandises marque un tournant dans la constitution des chaînes logistiques traditionnellement dédiées au tout routier. Le transport par voie d'eau a sa carte à jouer. Les appels à projets portés par les territoires lancés le 29 mars 2023 sont une nouvelle étape qui va permettre aux porteurs de projets lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de se positionner de manière opérationnelle sur des sites de l'Axe Seine.

Le fret fluvial, une réponse écologique au défi climatique

À la fin des années 60, trois fois plus de marchandises empruntaient le fleuve. Le long de l'Axe Seine, 85% des matériaux et marchandises sont transportés par camion engendrant congestion et pollution jusqu'aux centres des agglomérations. Le transport fluvial consomme cinq fois moins de carburant que le transport routier et émet jusqu'à cinq fois moins de CO_2 à la tonne transportée. Il présente également des avantages en termes de sécurité et de fiabilité, tant pour le transport des marchandises que pour celui des passagers.

Les sites de la phase Appels à projets

Pour consulter l'appel à projets : cliquer ici

Trois sites pour la Métropole du Grand Paris :
Port de Charenton, Port Lucien Lefranc Nord, Port Lucien Lefranc Sud.
Deux sites pour la Métropole Rouen Normandie :
Quai Saint-Gervais, Quai Guillaume le Conquérant.
Un site pour la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole :
Quai Jean Reinhart.

Parallèlement afin de montrer la volonté du territoire rouennais de sanctuariser certains sites à vocation logistique, les sites Condorcet et Lescure font l'objet d'une note d'information. Cette note d'information tient compte du cadre particulier de leur opérationnalité. Un suivi particulier pour les lauréats de l'AMI a aussi lieu pour les quais à usages partagés afin de les intégrer dans une démarche de chaine logistique au service du développement du fret fluvial.

Deux projets déjà exemplaires dans l'aire de la Métropole du Grand Paris

1- Depuis le 7 décembre 2022, **IKEA livre ses clients parisiens depuis le Port de Gennevilliers via la Seine**, en effectuant le dernier kilomètre en camionnette électrique.
2- Les pierres de taille nécessaires à la réhabilitation de la Cathédrale Notre-Dame **sont acheminées par barge** depuis le Port de Gennevilliers.

L'ENTENTE
AXE SEINE

29 mars 2023
Communiqué de presse

À propos de L'Entente Axe Seine

Depuis 2021, une nouvelle dynamique a vu le jour sous l'impulsion coordonnée des quatre collectivités fondatrices de « l'entente communale et intercommunale de l'Axe Seine » : la Métropole du Grand Paris, la Ville de Paris, la Métropole Rouen Normandie et la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Le 6 décembre 2022, neuf établissements publics de coopération intercommunale ont rejoint les quatre collectivités fondatrices au sein de l'Entente Axe Seine, qui couvre donc désormais la quasi-totalité du territoire de Seine aval de Paris au Havre.
Ce nouvel espace de coopération centré sur les enjeux de transition écologique accueille des actions concrètes en matière de logistique fluviale urbaine, d'énergies renouvelables ou encore d'attractivité culturelle et touristique dans la perspective des grands rendez-vous de 2023 et 2024. L'Entente Axe Seine, présidée pour deux ans par Edouard PHILIPPE, constitue une réponse concrète et puissante en matière de décarbonation de l'industrie, de report modal sur le fleuve, d'indépendance énergétique, d'accès aux grandes routes commerciales et de développement du fret. Elle couvre un territoire stratégique qui doit prendre toute sa part dans les investissements industriels et écologiques de la Nation.

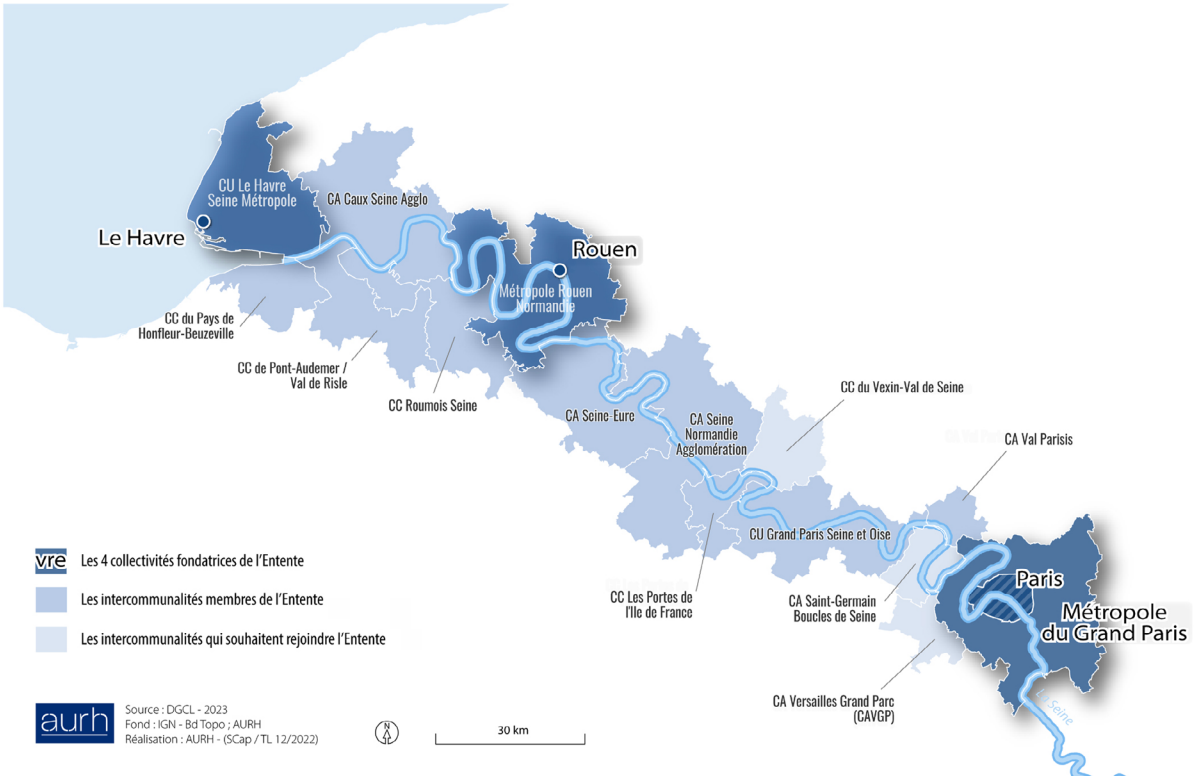

CONTACT PRESSE :

Olivia HAMELIN,
Directrice
06 62 40 87 26

Claire BOUCHER,
Attachée de presse
07 63 66 47 51

presse@metropolegrandparis.fr